

**COMMUNE DE PALLUAU**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2017 – 20H00**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE AFFICHAGE**

**Présents** : MM. Robert BOURASSEAU – Patrick GINEAU – Pascal AVRIT - Guillaume BUTEAU - Bruno MARTEAU – - MMES Marcelle BARRETEAU – Elena BOULIAU - Monique DIERCKENS – Emilie JULLIEN – Jocelyne PORTRAT

**Pouvoir** : Cédric IDIER pour R.BOURASSEAU

**Secrétaire de séance** : Patrick GINEAU      **Présents 10 - Votants 11**

**Convocations adressées** le 05/04/2017      **PV publié** le 14/04/2017

**DÉLIBÉRATION N° 0 – AJOUTS**

Le conseil municipal décide d'ajouter un point n° 10 – achats et travaux 2017 et un point n° 11 – Vote du budget primitif 2017 zones artisanales.

**DÉLIBÉRATION N° 1 – APPROBATION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 mars 2017.

**DÉLIBÉRATION N° 2 - DÉCISIONS DU MAIRE**

Le conseil municipal prend acte des décisions du maire prises dans le cadre de sa délégation :

<b>MARCHÉS PUBLICS</b>					
N°	DATE	TIERS	OBJET	DURÉE	MONTANT HT
2017/M/6	28/03/17	CARDIOSECOURS	MAINTENANCE DEFIBRILLATEURS	1/4/2017-31/03/2022	2 025,00 €
2017/M/7	13/04/17	O-CONCEPTION	MAITRISE D'ŒUVRE - MODULAIRES		5 075,00 €
<b>NON EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN</b>					
N°	ADRESSE DU BIEN	SECTION CADASTRALE	NATURE DU BIEN	SUPERFICIE M2	
2017/U/4	11 RUE DE LA PREVOTE	AB 268	Habitation	1118	
2017/U/5	9 RUE DES LILAS	AC 284	Habitation	578	

**Arrivée de Emmanuel ARNAUD**

**Présents : 11 Votants : 12**

**DÉLIBÉRATION N° 3 - VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017**

Marcelle BARRETEAU présente le budget primitif proposé par la commission de finance. Quelques observations sont faites sur les lignes dont les montants varient par rapport à 2016. En ce qui concerne la section d'investissement, la commission a inscrit les opérations à réaliser en priorité et figurant sur la prospective financière 2016-2020, à savoir :

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<b><u>OPERATION 84 - VOIRIE</u></b>		
Réfection du chemin de Pissot	20 000 €	
Parking de la caserne	220 762 €	49 000 €
<b><u>OPERATION 105 - CIMETIÈRE</u></b>		

Rénovation des murs de clôture	36 000 €	8 550 €
<b>OPÉRATION 107 – TRAVAUX DE BÂTIMENTS</b>		
Programme de rénovation des bâtiments (dont toitures mairie et CDL)	20 000 €	
Réaménagement de la poste et remplacement de la chaudière	26 000 €	
Rénovation des modulaires de l'école	120 000 €	20 000 €
<b>OPÉRATION 109 – RÉNOVATION DE L'ÉGLISE</b>		
Tranche 2	464 620 €	300 000 €
(dont 100 000 € d'emprunt)		

#### DÉLIBÉRATION N° 4 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 - SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget primitif proposé par la commission de finance est adopté. L'opération de rénovation des réseaux rue du Pont-Chanterelle, rue des Isleaux et rue André Dorion est inscrite en section d'investissement pour 80 620,28 € HT de travaux totalement autofinancés.

#### DÉLIBÉRATION N° 5 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Le conseil municipal, après délibération, décide de maintenir les taux communaux des 3 taxes à savoir :

	Bases	taux	produits
Taxe d'habitation	924 200 €	18,04 %	166 726 €
Taxe foncière (bâti)	658 100 €	18,78 %	123 591 €
Taxe foncière (non bâti)	33 933 €	57,82 %	19 620 €
<b>Soit un produit total attendu de</b>			<b>309 937 €</b>

#### DÉLIBÉRATION N° 6 – FOURNITURES SCOLAIRES À L'ÉCOLE "LE VERGER"

Le conseil municipal décide d'attribuer une somme forfaitaire de 46 € par enfant sur la base de 146 élèves présents le jour de la rentrée 2016 soit une somme globale de 6 716 €.

#### DÉLIBÉRATION N° 7 – SUBVENTION PÉDAGOGIQUE À L'ÉCOLE "LE VERGER"

Le conseil municipal décide d'attribuer une somme de 800 € au titre de l'année 2017 et valide le projet d'école présenté.

#### DÉLIBÉRATION N° 8 – PARKING DE LA CASERNE - CONVENTIONS

Monsieur le maire informe l'assemblée de l'avancement du projet d'aménagement du parking de la caserne.

La consultation s'est achevée le 10 avril et les propositions sont assez proches de l'estimation. Le rapport d'analyse nous parviendra au plus tard le 24 avril afin de permettre le lancement des travaux en juin-juillet.

Le SyDEV a effectué une première estimation des travaux qui se montent à :

- ◆ Effacement des réseaux 21 171 €
- ◆ Éclairage de la place 13 989,50 €

L'OGEC a fait connaître par courrier en date du 9 mars 2017, son accord sur une participation au prorata des surfaces.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Vu le vote du budget primitif 2017 et les crédits inscrits à l'opération 84 pour un montant de travaux de 220 762 €,

Après délibération,

AUTORISE le maire à poursuivre le projet et à signer :

- ◆ Avec l'OGEC du Collège Saint-Paul, une convention pour une participation financière estimée à 19 687,97 € qui fera l'objet d'une révision en fonction du montant réel des travaux,
- ◆ Avec le SyDEV une convention pour les travaux d'effacement des réseaux estimés à 21 171 € et une convention pour les travaux d'éclairage estimés à 13 989,50 €.

### DÉLIBÉRATION N° 9 – AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE SAS MONROC

**Vu l'article** L.2121-12 du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 17-DRCTAJ/1-44 en date du 6 février 2017 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande présentée par la SAS MONROC,

Après en avoir délibéré et un vote à main levée,

Le conseil municipal, par 10 voix POUR, 1 ABSENTION, 1 CONTRE,

Se prononce favorable à l'exploitation d'une unité de traitement des métaux sur le territoire de la commune de Saint-Etienne-du-Bois par la SAS MONROC.

### DÉLIBÉRATION N° 10 – ACHATS ET TRAVAUX 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE de réaliser :**

<u>LES ACQUISITIONS suivantes :</u>	<u>Estimation des coûts TTC</u>
Échafaudage pour travail en hauteur, transpalette, brouette, scie à onglet	2 500 €
Informatique mairie	4 800 €
Logiciels pour adaptation de la comptabilité CERIG à Pleiade, Chorus.....	1 700 €
Panneaux de signalisation	500 €
Illuminations de Noël	1 000 €
Main-courante pour le terrain de football d'honneur	2 000 €
Meuble DVD pour la bibliothèque	600 €
<u>LES TRAVAUX DE BÂTIMENTS 2017 suivants :</u>	
Toiture de la mairie (en partie) et de l'accueil de Loisirs « Jeux m'éclate » (en partie)	18 000 €
Aménagement du bureau de poste (séparation) et changement de la chaudière	26 000 €
Rénovation des modulaires de l'école publique	120 000 €
Changement du revêtement locatif ICB n° 8	1 350 €
<u>LES TRAVAUX DE VOIRIE 2017 suivants :</u>	
Chemin de Pissot .....	20 000 €

Donne délégation au maire pour mener à bien ces projets et ces acquisitions.

Séance levée à 22h.

Marcelle BARRETEAU – présidente de séance